



**ELECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SECTION
SECTION DES SCIENCES DE LA TERRE ET DE L'ENVIRONNEMENT**

CALENDRIER

ELECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SECTION

1. Publication des rôles électoraux – Dès **lundi 22 mars**
Chaque électeur est invité à contrôler son enregistrement dans les rôles électoraux (liste des électeurs et électrices) publiés sur le site internet de la Section (<https://www.unige.ch/sciences/terre/fr/>).

Les éventuelles réclamations concernant les rôles électoraux doivent parvenir au Secrétariat de la Commission électorale par écrit au plus tard le **lundi 12 avril**, par mail à l'adresse : secretariat-SSTE@unige.ch

A partir de cette date, les rôles électoraux seront définitifs et feront foi pour déterminer la qualité d'électeur et d'électrice.

Dernier délai réclamation rôles électoraux – Lundi 12 avril
2. Dépôt des candidatures – **Lundi 22 mars -> Lundi 12 avril 12h**
Les candidatures doivent être déposées sur les formulaires prévus à cet effet, disponibles sur le site internet et auprès du secrétariat de la Commission électorale (bureau 705, Maraîchers).

Le formulaire doit être signé par chaque candidat et être parrainé par 2 électeurs/trices non-candidat-es appartenant au même collège électoral que le/la candidat-e.

Les formulaires doivent être déposés au secrétariat de la Commission électorale au plus tard le **lundi 12 avril à 12h00**.

Dernier délai dépôt des candidatures – Lundi 12 avril
3. Affichage des candidatures définitives – **Vendredi 16 avril**
4. Proclamation des résultats des élections tacites – **Vendredi 16 avril**
5. Appel aux urnes pour les élections ouvertes – **Mercredi 21 avril**
6. Dépôt des messages électoraux – **Mercredi 21 avril 12h**
7. **Elections – Scrutin – Mardi 4 mai au lundi 10 mai 18h**
8. Dépouillement – **Mardi 11 mai matin**
9. Dernier délai d'opposition contre les résultats des élections tacites – **Lundi 17 mai**
10. Affichage et publication des résultats – **Jeudi 20 mai**
11. Dernier délai de recours contre la procédure / opérations électorales – **Lundi 21 juin**
12. Entrée en fonction du Conseil de Section – **Vendredi 1^{er} septembre**